

DONNONS UN AUTRE AVENIR
AU PLESSIS-ROBINSON

QUATRE PROPOSITIONS POUR
UNE DÉMOCRATIE LOCALE

Rassemblement
des
forces de **gauche,**
écologistes,
démocrates,
et associatives
Jean-François PAPOT



TRANSPARENCE

Rendre transparente l'action municipale

en intégrant l'opposition dans toutes les instances de la ville et en mettant à disposition de chacun, notamment via internet, tous les documents utiles : les comptes rendus des débats et des actions, les tribunes politiques, les budgets, les permis de construire en cours d'examen, les prestataires de services ou partenariats (société, budget, objectifs, résultats) de la mairie ou de la SEMPRO.

JUSTICE

Garantir l'équité dans l'attribution des logements sociaux et des places en crèche

en créant des commissions à l'échelle de la ville, garantes du respect des règles et du bon fonctionnement général. Elles seront ouvertes à l'opposition et aux associations représentant les citoyens. Les règles de présélection et d'affectation seront connues et mises en ligne. Chacun pourra consulter l'évolution de son dossier.

PARTICIPATION

Construire une véritable représentation citoyenne

en créant des conseils de quartier constitués d'habitants et d'élus (de la majorité comme de l'opposition). Ils pourront être élargis à des entreprises ou des associations du quartier. Ces conseils seront un lieu d'échanges et de propositions visant à l'amélioration de la vie du quartier.

Les conseils de quartiers contribueront ainsi aux orientations de la municipalité et pourront disposer de budgets participatifs pour les aménagements ou équipements locaux (terrain de jeu, signalisations, aménagement urbain...).

L'ordre du jour du conseil municipal pourra s'enrichir de points proposés par les conseils de quartier.

1 projet = 1 concertation = 1 proposition = 1 vote

Dans son programme de 2008, le maire sortant promettait : « Le Plessis-Robinson arrive au bout de sa transformation. Notre ville n'a plus besoin de grands travaux... » Résultat : depuis 6 ans, malgré les promesses et sans que personne n'ait jamais été consulté, la ville demeure un grand chantier à ciel ouvert... PPP, avenue du général de Gaulle, pôle culturel, îlot Mansard, terrasse de Castelmoré... **Déjà de nouveaux chantiers se préparent** : bétonnage du secteur Colbert, résidences en lieu et place du futur lycée, résidence à la place du Panoramic-Ermitage... **et bientôt la monstrueuse ZAC NOVEOS qui engendrera son flux de grues et de béton** tant dans la zone d'activité que sur le secteur du hameau...

Ne faire aucun choix de ville sans le soumettre à un véritable vote



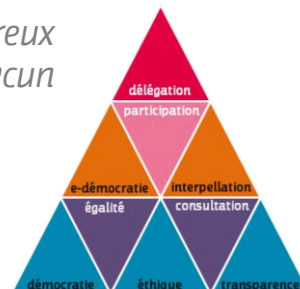
LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE... PILIER DE L'ACTION MUNICIPALE

La démocratie participative ne se proclame pas mais se construit. De nombreux pré-requis sont nécessaires à l'avènement d'une démocratie permettant à chacun de s'exprimer et de collaborer à la construction du Plessis-Robinson.

Nous proposons de mettre en œuvre :

Les fondations d'une démocratie :

- **L'éthique**, via la signature d'une charte de l'élu robinsonnais incluant par exemple l'interdiction pour un élu de faire prendre en charge ses frais d'avocats lorsque l'infraction ne concerne pas sa charge,
- **La transparence** tant sur les actions municipales, le budget de la ville, l'affectation des logements sociaux ou des places en crèches, les comptes et actions de la SEMPRO...



Signataire
2014
anti COR

La mise en place d'une démocratie locale :

- **L'égalité en droit de tous les Robinsonnais** en constituant comme socle de la démocratie participative une liste électorale étendue à tous les habitants en âge de voter du Plessis quelle que soit leur nationalité,
- **La consultation**, c'est-à-dire l'obligation pour l'équipe municipale de consulter les Robinsonnais et/ou les conseils de quartier avant de lancer toute opération structurante pour ne plus voir des pseudos concertations sur des projets tout faits et uniquement modifiables à la marge.

Les outils de la participation :

- **L'information disponible sur Internet** (e-démocratie) : Internet ne doit pas être une simple vitrine mais un outil de communication permettant de lire l'ensemble des informations (comptes rendus, budgets, attribution de logement sociaux...) nécessaires à la prise de position citoyenne,
- **Le droit à l'interpellation** pour que tout sujet, pour peu qu'il mobilise suffisamment de citoyens soit obligatoirement abordé au conseil municipal.

Enfin, la démocratie participative :

- La participation en créant des **groupes de travail participatif**, l'intégration de jurés populaires dans les jurys de concours d'architecture ou urbains,...
- **La délégation** avec la mise en place d'un budget participatif à l'échelle de la ville et de chaque quartier, la création de maisons de quartier et des associations avec de vraies délégations locales...

Faire un don

Adressez vos dons par chèque à l'ordre de « Laurence MEIGNEN, mandataire de Jean-François PAPOT » à l'adresse ci-contre (dans les limites précisées à l'article L.52.8 du code électoral)
Don déductible de vos impôts jusqu'à 66%.

Participer à la campagne

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____ Mail : _____
 Je souhaite participer à la campagne
 Je souhaite recevoir des informations
 Je fais un don de :

Nous contacter

45, Av. Edouard Herriot
92350 LE PLESSIS-ROBINSON
Twitter : @JF_Papot
Tél : 06 99 95 90 05
Mail : jfpapot2014@orange.fr
donnons-un-autre-avenir-au-plessis.fr